

**Campagne d'emplois des enseignants-chercheurs - Rentrée 2020**  
**Session synchronisée**

<b>Type de poste :</b>	Enseignant-Chercheur
<b>Identification du poste :</b>	01 PR 0134
<b>Intitulé :</b>	Droit pénal
<b>Nature du concours :</b>	51 Mutation
<b>Composante - Département :</b>	Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales (FSJPS)
<b>Laboratoire :</b>	CRDP - ERADP

**Enseignement :**

**Filières de formation concernées :**

Capacité, licence et master en Droit.

Licence en Science politique et licence AES.

DU Pratique pénale et criminologique.

Ces diplômes relèvent de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie.

**Objectifs pédagogiques :**

Le recrutement d'un professeur ou d'une professeure de droit pénal répond à un besoin doublement accru d'enseignement en droit pénal, à la suite d'une mutation et de la création d'une mention « Droit pénal et sciences criminelles » qui tend à proposer une offre accrue et plus cohérente en droit pénal dès le M1.

Ce recrutement s'insère ainsi dans l'offre de formation initiale, qui comprend notamment des enseignements en Licence et en Master 1 (Droit pénal général et spécial, Procédure pénale et Procédure pénale approfondie, Droit des peines, Droit pénal européen). Outre les Master 2 Etudes Pénales et criminelles et Justice pénale internationale spécialisés en droit pénal, de nombreux masters 2 en droit privé, public ou européen proposent des enseignements en droit pénal. Seront notamment à pourvoir un cours de Droit économique et financier (dimension nationale et internationale) ou Espace de liberté, de Sécurité et de Justice.

L'Institut de criminologie offre également de nombreuses heures d'enseignement en droit pénal et sciences criminelles (Politique criminelle, Réponses pénales).

Généraliste du droit pénal, le professeur ou la professeure recruté.e devra, par sa polyvalence, enseigner tant les aspects internes que les aspects européens et internationaux du droit pénal, tant la politique criminelle que le droit pénal dans ses aspects les plus techniques : droit pénal des affaires dans ses diverses branches ou droit des peines.

La personne recrutée dispensera un enseignement empreint de modernité intégrant les derniers développements de la recherche en droit pénal tout en établissant des liens tant avec la pratique qu'avec l'actualité dans une perspective d'insertion professionnelle, y compris de préparation aux concours.

**Besoin d'encadrement :**

Un fort investissement dans l'impulsion de la recherche, y compris doctorale, est attendu. Outre la direction doctorale, la formation des doctorants implique la participation à des événements collectifs, comités de suivi de thèse, séminaires doctoraux, mais également implication des doctorants dans des projets de recherche collectifs.

## Recherche :

### **Thématique de recherche :**

Le professeur ou La professeure de droit pénal sera rattaché.e au centre Droits et perspectives du droit, et à son équipe de recherches appliquées au droit privé (CRDP –L'ERADP) dont le droit pénal est l'un des champs disciplinaires.

Le professeur ou La professeure recruté.e devra contribuer à maintenir l'intensité de la recherche tant individuelle que collective en droit pénal, en prolongeant ou en explorant de nouveaux axes de recherche dans un champ pénal en pleine mutation. A cet égard, il ou elle devra s'inscrire dans la dynamique bien ancrée de réponse à des appels d'offre et d'organisation de manifestations collectives, notamment dans le cadre des axes transversaux de recherche du CRDP et de l'ERADP que sont l'axe « *Sanctions* » et « *Ordre public* » ou l'axe « *Espaces normatifs européens et international* ».

La politique dynamique de l'Université de Lille en faveur de l'internationalisation comme la position stratégique de Lille à cet égard impliquent également que le professeur ou la professeure recruté.e contribue activement au développement d'une recherche sur la dimension transfrontière et européenne du droit pénal, encore en construction.

Le professeur ou La professeure recruté.e devra également assurer l'encadrement des doctorants en droit pénal. La poursuite d'une dynamique collective associant largement les doctorants aux projets de recherche est attendue.

### **Prises de responsabilités attendues :**

Il est attendu d'un professeur ou d'une professeure de droit pénal qu'il ou qu'elle assume les responsabilités pédagogiques, de recherche et administratives qui se présenteront inévitablement, tant les besoins de direction des formations, des équipes de recherche et de gestion de la faculté sont nombreux et les rotations saines.

## Innovation pédagogique :

Le professeur ou La professeure recruté.e aura à cœur de participer au développement des projets en matière de pédagogie et d'innovation numérique initiés par l'établissement (moodle, serious game, participation à la clinique juridique...).

## Mots-clés :

- Droit pénal ;
- Droit pénal européen ;
- Droit pénal international ;
- Sciences criminelles ;
- Droits fondamentaux.

## Champs Euraxess :

**Job Title :** Professor in criminal law

**Job Profile :** National, european and international criminal law and criminal policy.

### **Research fields :**

- Criminal law ;
- European law ;
- International law.

## Contacts :

<b><u>Recherche :</u></b>	<b>Edith BLARY-CLEMENT - Professeure des universités en droit privé</b> <b>Téléphone :</b> +33 (0)3 20 90 74 69 <b>Courriel :</b> edith.blary@univ-lille.fr <b>Site internet :</b>
<b><u>Enseignement :</u></b>	<b>Alix JULIE - Professeure des universités en droit privé</b> <b>Téléphone :</b> +33 (0)3 20 90 76 36 <b>Courriel :</b> julie.alix@univ-lille.fr <b>Site internet :</b>
<b><u>Administratif :</u></b>	<b>Bureau recrutement-mobilité enseignants</b> <b>Téléphone :</b> +33 (0)3 62 26 95 39 / +33 (0)3 62 26 95 47 / +33 (0)3 62 26 95 38 <b>Courriel :</b> recrutement-mobilite-enseignants@univ-lille.fr <b>Site internet :</b> <a href="https://www.univ-lille.fr/universite/travailler-a-luniversite/">https://www.univ-lille.fr/universite/travailler-a-luniversite/</a>

## **IMPORTANT :**

- Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 ;
- *Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap ;*
- La composition du comité de sélection sera accessible sur le site de l'Université de Lille à la rubrique : <https://www.univ-lille.fr/universite/travailler-a-luniversite/> dès la publication des postes sur l'application ministérielle GALAXIE.